



Séance du jeudi 12 juin 2025 à 18h45

Date de convocation : vendredi 7 juin 2025

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mai 2025**
- **Budget commune : décision modificative**
- **Terrains lotissement « Les Rossignols » : offres d'achat**
- **Communauté de communes : recomposition de l'organe délibérant des EPCI l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux 2026**
- **Informations et questions diverses**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Laure LHUILIER, 1^{ère} adjointe.

Présents : Mme LHUILIER - Mme POTET - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. BRIANDET, M. DUBOIS – Mme BRISSET - Mme OUVRAT – Mme ASTIER-BOURBON – Mme LATREILLE - M. DUPRÉ – M. ROUAULT - M. CRIBELIER (arrivé à 19h15)

Absents excusés ayant donné procuration : M. Poma à Mme Lhuilier, Mme Courteaux à Mme Potet, M. Courteaux à M. Chesneau, Mme LOUPIAS à Mme SAINSON et M. OZANNE à Mme BRISSET.

Absente excusée :

Madame Lhuilier a fait l'appel, le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Mme SAINSON Katia a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal, après un changement de date, il fallait lire un après-midi sensibilisation sur la perte d'autonomie au 16 juin 2025 au lieu du 16 mai 2025.

DECISION MODIFICATIF

Madame Katia SAINSON explique aux membres du conseil municipal présents qu'il convient de prendre une décision modification sur le budget commune suite à la réception d'un avis des sommes à payer de la part du SIELC de participation aux travaux d'installation de la borne de rechargement électrique datant de 2021.

IMPUTATION	MONTANT
DI – chapitre 21 – article 21312	- 5400 €
DI – chapitre 204 – article 2041582	+ 5400 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame Sainson et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider la décision modificative comme suit
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant, à effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

POUR	12
ABTENSION	
CONTRE	

TERRAINS LOTISSEMENT « LES ROSSIGNOLS » : OFFRE D'ACHAT

Madame Lhuilier informe les membres du conseil municipal présents que deux offres d'achat ont été reçues en mairie pour le prix de 20 € HT le m².

Il s'agit de la parcelle N°5 d'une superficie de 710 m² et de la N°6 d'une superficie de 547 m².

Après avoir entendu l'exposé de Madame Lhuilier et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider les deux offres d'achats reçues au prix de 20 € HT le m²
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant, à effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

POUR	12
ABTENSION	
CONTRE	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : RECOMPOSITION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT DES EPCI L'ANNÉE PRÉCÉDANT CELLE DU RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS MUNICIPAUX 2026

Madame Lhuilier expose aux membres du conseil municipal présents qu'il convient de délibérer sur l'augmentation du nombre de sièges au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis.

Le nombre actuel de postes est de 54 et augmenterait à 62 en 2026. La commune garde ces deux sièges.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Lhuilier et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- L'augmentation du nombre de sièges à la Communauté de communes Val de Cher Controis à 62 à compter des prochaines municipales 2026.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant, à effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

POUR	12
ABTENSION	
CONTRE	

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les élus sont invités par Monsieur Chesneau à choisir le carrelage, la faïence, ... pour la future salle communale.

Madame Potet a été contactée par une conseillère pédagogique pour que deux jeunes services civiques européens (dans le cadre du projet Emile) âgés entre 18 et 30 ans puissent venir faire des interventions en langues étrangères au niveau de l'école, une fois par semaine pendant un an.

Ces jeunes étant hébergés sur Beauval et n'étant pas véhiculés, il est demandé, si au sein du conseil municipal, des bénévoles seraient prêts à faire les trajets.

Il leur est plutôt proposé de se rapprocher des lignes régulières proposées par la Région avec les transports Rémi.

Mme Ouvrat demande s'il est possible de diffuser les documents du conseil sur le vidéoprojecteur ou de les imprimer. Une réponse positive lui a été apportée.

Madame Brisset informe qu'elle a été interpellée pour des problèmes récurrents d'aboiements de chiens aux Girardières.

Madame Brisset demande la possibilité de nettoyage et débroussaillage autour des containers.

Madame Brisset demande s'il est possible de communiquer les dates de conseils municipaux sur panneau pocket.

Madame Brisset informe que les travaux de la lagune de Girardières avancent très bien.

Des informations sur le devenir de la boulangerie sont demandées. Le dossier est actuellement chez Maître Lavallard pour la vente du matériel appartenant aux anciens boulangers.

Dates à retenir :

- 14 juin 2025 : repair café au foyer rural
- 16 juin 2025 : après-midi information sur la perte d'autonomie au foyer rural
- 20 juin 2025 : 10h l'inauguration de la borne via Ligéria.
- 27 juin 2025 : répétition générale de la musique des 3 provinces à 20h30 dans la cour commune entre le bar-restaurant et la boulangerie
- 01 juillet 2025 : pose de la 1^{ère} pierre au lotissement à 18h30
- 05 juillet 2025 : soirée plage O Comptoir
- 08 juillet 2025 : Réunion publique sur les nouvelles obligations de débroussaillage à 18h00 au foyer rural
- 20 juillet 2025 : FTR pour la traditionnelle fête de la moisson suivi du feu d'artifice.

Prochain conseil municipal le 17 juillet 2025 à 18h45.

Monsieur Le Maire lève la séance à 20h10.